



Février 2025

Il y a une alternative à l'austérité budgétaire : c'est la justice fiscale!

Engager des coupes budgétaires drastiques tout en refusant d'imposer les plus riches et les grandes entreprises : telle est l'orientation de la **politique fiscale injuste et inefficace impulsée par Emmanuel Macron**. Ce dernier a eu beau reconnaître le problème que pose la diminution des recettes fiscales, il a pourtant déclaré qu'il n'y avait, à ses yeux, aucune alternative à l'austérité budgétaire. Ce choix a déjà eu de lourdes conséquences : **les financements des services publics, de la protection sociale et de la lutte contre le dérèglement climatique sont frappés de plein fouet**. Si cette politique fiscale était maintenue, il est à prévoir que les besoins sociaux et écologiques seront une fois de plus sacrifiés sur l'autel de l'austérité, aggravant davantage les inégalités.

Imposer les plus fortunés et les superprofits, supprimer les privilèges fiscaux, renforcer les moyens de lutte contre l'évasion et la fraude fiscales... : autant de pistes pour rééquilibrer un système fiscal mis à mal par les politiques néolibérales menées depuis près de 40 ans.

Depuis les années 80, la plupart des États ont choisi de baisser l'imposition des agents économiques les plus aisés et les plus puissants.

Ces baisses ont principalement concerné les impôts directs, sur le revenu et le patrimoine des ménages les plus riches ainsi que sur les bénéfices des sociétés permettant à ces dernières de verser toujours plus de dividendes à leurs actionnaires. Elles ont été pour partie compensées par des hausses d'impôts payés par l'immense majorité des ménages, notamment des impôts sur la consommation comme la TVA, injustes dans la mesure où ils prélèvent plus les pauvres que les riches en proportion de leur revenu.

Dans le même temps, la multiplication des niches fiscales profite aux ménages les plus riches et aux plus grandes entreprises qui, en outre, multiplient les procédés légaux ou illégaux pour pratiquer l'évasion fiscale. À la fin, fraude et sous-imposition des plus aisés provoquent un manque à gagner qui dégrade cruellement les comptes publics tout en alimentant la défiance vis-à-vis de l'impôt.

Un rééquilibrage du système fiscal est donc indispensable :

afin de dégager des recettes pour financer l'action publique, réduire les inégalités, en finir avec la concurrence fiscale et améliorer le consentement à l'impôt, fortement abîmé du fait des injustices du système actuel.

La question des tranches fiscales pour l'impôt sur le revenu est cruciale pour rétablir une plus grande progressivité.

2 principes fondamentaux sont à retenir :

- la neutralité pour la majorité des contribuables : s'assurer que pour 90 % des foyers fiscaux la réforme soit neutre, voire légèrement favorable en termes de baisse d'impôt.

- l'augmentation des taux pour les plus hauts revenus : historiquement, le taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu était de 65 % en 1982 ; il n'est plus que de 45 % aujourd'hui. L'objectif est de restaurer un taux plus élevé, autour de 50 % ou plus.

Il s'agit ainsi de rétablir la progressivité de l'impôt sur le revenu, avec par exemple 14 tranches et de rendre progressive également la CSG (la contribution sociale généralisée est une source de financement de la protection sociale).

Rétablir un impôt sur la fortune renforcé avec un volet climatique.

Cette mesure est nécessaire (si l'ancien ISF avait été maintenu en l'état, il aurait rapporté 4,5 milliards d'euros de plus).

Supprimer le prélèvement forfaitaire unique (alias flat tax, qui instaure un plafond d'imposition pour les très riches) et rétablir l'exit tax (prélèvement sur les contribuables déplaçant leur résidence fiscale à l'étranger), deux mesures qui pourraient rapporter entre 1,9 et 3 milliards d'euros selon les estimations.

Il faut aussi **examiner les niches fiscales** pour supprimer celles qui sont inefficaces, injustes et polluantes : elles présentent un coût élevé de 90 milliards d'euros par an.

Il est aussi nécessaire **de réformer l'impôt sur l'héritage** pour le rendre plus progressif, en ciblant les plus hauts patrimoines.

L'idée d'une **taxation des superprofits au niveau européen**, portée par l'économiste Gabriel Zucman, est aussi à prendre en compte. Une ponction de 2% dans le patrimoine des milliardaires européens rapporterait 42,3 milliards d'euros.

La fiscalité locale mérite aussi des bases renouvelées, et il faut renforcer l'ensemble des services engagés dans la lutte contre la fraude fiscale. s services engagés dans la lutte contre la fraude fiscale.

Combattre l'évasion fiscale à l'échelle européenne : un défi de taille au sein de l'Union européenne !

L'évasion fiscale des multinationales représente 85% des 100 à 120 milliards d'euros qui échappent chaque année à l'administration fiscale française.

Concrètement, cela passe par une harmonisation des bases de l'impôt sur les sociétés (IS), assorti d'un taux plancher de 25% pour éviter la course à la baisse de l'IS, par une harmonisation de la TVA intracommunautaire (très fraudée), la création d'un impôt européen sur les bénéfices des grands groupes... En plus de renflouer les caisses, ces mesures auraient le mérite de renforcer la coopération en matière de lutte contre l'évasion et la fraude fiscales à l'échelle communautaire.

Pour répondre aux urgences sociales et écologiques :

Les services publics et la protection sociale doivent avoir les moyens nécessaires pour répondre aux besoins de la population, combattre les inégalités et relever les défis écologiques et énergétiques pour préserver l'environnement. Cela contribuera à renforcer le consentement à l'impôt, pilier d'une démocratie digne de ce nom.

Pour renforcer le volet financement de la protection sociale.

Soumettre à cotisation les dividendes, la participation, l'épargne salariale, les rachats d'action et les heures supplémentaires. Ce point est très important puisque, selon Oxfam, 71% des bénéfices des 100 plus grosses entreprises françaises partent dans des rémunérations aux actionnaires, non soumises à cotisation (soit 75 milliards d'euros en 2021). Cette mesure pourrait rapporter en cumulé entre 19 et 21 milliards d'euros à la solidarité nationale.

Pour participer au financement du régime général des retraites:

une augmentation de la cotisation (patronale) vieillesse (0,25 point par an pendant 5 ans) et une taxation renforcée des transactions financières (une simple taxe de 0,01% rapporterait jusque 11 milliards par an à la France, selon les calculs d'Attac).

Compléments page 3.

Référence :

- Mandats FSU et SNES-FSU

- Rapport Oxfam

https://www.oxfamfrance.org/app/uploads/2024/09/Manifeste-Fiscal-MAJ_2024_DEF.pdf

- Attac :

<https://france.attac.org/se-mobiliser/archives-campagnes/mobilisons-nous-pour-le-front-populaire/article/le-programme-economique-du-front-populaire-face-a-ceux-du-rn-et-de-renaissance>

- NFP :

<https://lafranceinsoumise.fr/wp-content/uploads/2024/06/Programme-nouveaufrontpopulaire.pdf>

Propositions d'amendements NFP lors du débat budgétaire 2025

Qu'en est-il du départ des plus riches ?

On a souvent entendu dire que l'ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune) créait du chômage et poussait les riches à investir à l'étranger. Mais quel est le bilan réel de cette situation ?

L'exil fiscal est un mythe qui a été entretenu tout au long de l'existence de l'ISF. En réalité, les départs des personnes redevables de l'ISF représentaient seulement 0,2 % des contribuables concernés. Certains revenaient même après quelques années, car l'herbe n'est pas toujours plus verte ailleurs, notamment lorsqu'on a besoin d'un système de sécurité sociale de qualité.

La plupart des riches qui partaient à l'étranger continuaient à conserver des avoirs financiers en France. Par exemple, lorsqu'ils s'installaient en Belgique pour échapper à l'ISF et à la taxation des plus-values, ils gardaient souvent des actifs en France. En fin de compte, les pertes en matière d'ISF étaient minimes, environ 0,5 à 0,6 % du rendement total de cet impôt.

Le rapport de Bercy a confirmé que les départs n'avaient aucun effet négatif significatif sur le plan budgétaire ou économique. Mais il est important d'être prudent et de prévenir une éventuelle hémorragie de contribuables. Pour cela, **deux outils peuvent être utilisés** :

– le renforcement de l'Exit Tax : cette taxe, qui existe déjà mais qui est peu efficace, impose aux résidents français quittant le pays de déclarer leurs plus-values latentes sur certains actifs. Actuellement, les mécanismes de report et de sursis d'imposition affaiblissent cette mesure. Il faudrait donc la renforcer en exigeant un paiement immédiat des plus-values lors du départ.

– l'impôt Différentiel de Nationalité : actuellement, en France, comme dans la plupart des pays, les impôts sont basés sur la résidence. Les conventions fiscales permettent de neutraliser la double imposition pour les résidents ayant des revenus étrangers. On peut imaginer un mécanisme complémentaire pour les citoyens français résidant à l'étranger. Le fisc français comparerait l'impôt qu'ils auraient payé en France avec ce qu'ils payent à l'étranger et leur réclamerait la différence. Cela rendrait l'exil fiscal inutile.

Une grave crise de la dette ?

La France risque-t-elle d'être mise sous tutelle en raison de l'insoutenable légèreté financière de ces programmes. Certains éditorialistes affirment qu'une explosion de la dette entraînerait une hausse des taux d'intérêt par les marchés financiers.

La situation financière du pays n'est pas bonne, c'est vrai. Macron a vidé les caisses en favorisant les hauts revenus et les entreprises, ce qui a fragilisé les finances publiques. C'est pour cela que la justice fiscale est une priorité afin de résorber les déficits progressivement grâce à une politique fiscale ambitieuse. Cela permet d'être raisonnable en termes de déficit public tout en restant ambitieux en termes d'investissements.

Un autre levier crucial est la question du pôle bancaire. Depuis les années 80, la France est devenue vulnérable aux marchés financiers en raison de la libéralisation des flux de capitaux et de la vente de la dette publique à des investisseurs internationaux. Cette situation diffère de celle du Japon, où la dette publique, qui dépasse 260 % du PIB, est majoritairement détenue par des Japonais, ce qui stabilise le système. L'objectif du pôle public bancaire est de renationaliser la dette de sorte que celle-ci soit davantage détenue par des investisseurs nationaux, réduisant ainsi la vulnérabilité aux sorties de capitaux. Historiquement, cela a été fait via les réserves obligatoires. Aujourd'hui, la BCE détient encore un cinquième de la dette publique française, ce qui est un exemple de ce type de dispositif. L'objectif est de réduire l'emprise des marchés financiers et de limiter leur capacité de chantage vis-à-vis des finances publiques à moyen terme.